

# CHARTRE DES VALEURS DES PAYSANS BIO DES ALPES-MARITIMES



• AGRIBIO 06 •

Les Paysans **BIO** des Alpes-Maritimes



POUR UN DEVELOPPEMENT COHERENT, DURABLE ET SOLIDAIRE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MARALPINE

Ce projet de charte régionale se veut être constructif dans une démarche de cohérence des Agribios et de leur représentante régionale, la fédération Bio de PACA.

Le développement toujours plus important de l'agriculture biologique nous amène à nous reposer les questions sur l'orientation globale d'une Bio qui, après un fort engouement, et un peu aveuglée par ce dernier, nous oblige à faire des choix qui nous paraissent essentiels.

**La Bio doit elle être un business, à l'instar de l'agriculture industrielle ? Ou doit-elle au contraire continuer à être porteuse d'espoir, et d'un réel projet de société ?**

Nous avons là l'opportunité de faire une « étape nécessaire » au développement que nous défendons, et le désir d'intégrer dans les économies paysannes une vraie notion d'agro-écologie, qui dépasse le simple chemin du créneau et du profit, et d'y associer les citoyens porteurs de projets d'avenir, (AMAPs, associations alternatives, équitables...). Tous, qui voient au travers de l'agriculture biologique, une vraie réflexion sur l'avenir de notre planète, dans le respect de l'Homme, de la Nature, de la Vie.

L'agriculture biologique est une alternative agricole, alimentaire et sociétale crédible et nécessaire vis-à-vis des problèmes environnementaux, climatiques, sociaux et économiques de plus en plus criants dans le monde.

En ce sens, l'agriculture biologique, au-delà de seules pratiques agrobiologiques contenues dans son cahier des charges, constitue un projet d'évolution profonde de l'organisation agro-alimentaire actuelle pour créer, une économie relocalisable et solidaire.

Les pratiques de production qui caractérisent l'agrobiologie se fondent sur des principes écologiques tels que le développement de la vie des sols, le recyclage des nutriments, la gestion dynamique de la biodiversité et la conservation de l'énergie à de multiples échelles. L'agrobiologie réduit de manière considérable l'utilisation faite des intrants externes qui doivent être achetés auprès de l'industrie. L'agrobiologie n'utilise pas les produits agrottoxiques, les hormones artificielles, les OGM ou nouvelles technologies dangereuses.

Nous souhaitons que l'extension des surfaces en agriculture biologique recouvre à long terme la totalité de la surface agricole de la Région Provence Alpes Cote d'Azur. Parallèlement, nous souhaitons que ce développement se fasse selon un certain nombre de principes qualitatifs qui vont au-delà de ceux qui sont contenus dans le cahier des charges de l'agriculture biologique européen.

**Les territoires constituent un pilier fondamental de l'agrobiologie régionale : Bio et local c'est primordial.**

L'éthique de l'Agriculture Biologique Régionale est fondée autour de 3 axes principaux :

## I - Pour une transition écologique de notre société

*Les fermes sont des domaines où les Hommes, les animaux et la nature vivent en harmonie.*

1 - Tendre vers une agriculture globale (productions végétales et animales - gestion du paysage) permettant un bilan équilibré des éléments exportés et des éléments importés, en évitant le gaspillage (bon recyclage des résidus végétaux et des déjections animales). Respecter la spécificité des terroirs, en favorisant l'expression des potentialités naturelles et humaines ;

2 - Préserver, et améliorer la qualité des sols pour lutter contre leur dégradation, leur érosion et leur lessivage par la diversité des cultures, des élevages et la plantation d'arbres et de haies ;

3 - Favoriser une agriculture qui produise plus d'énergie qu'elle n'en consomme, en évitant le gaspillage des énergies fossiles non renouvelables ;

4 - Développer une agriculture qui ne pollue pas la biosphère, directement ou indirectement ;

5 - Utiliser les variétés végétales ou races animales les plus adaptées au « climat - sol - saisons » ;

6 - Dans les productions animales, prendre en compte les besoins physiologiques, mais aussi les contraintes éthologiques ;

7 - En règle générale, la prévention sera la règle prioritaire, la maladie n'étant considérée que comme le signal d'une situation de déséquilibre : l'objectif étant avant tout de comprendre ces signes pour mieux en éviter l'apparition. Utiliser exclusivement les ressources biologiques

(fonctionnement des êtres vivants) et écologiques (interactions des êtres vivants avec leur milieu) pour résoudre les problèmes de parasitisme.

8 - Respecter la complexité des équilibres naturels sans rationalisation excessive, notamment chaînes trophiques, circulation de la matière dans les écosystèmes, grands cycles biogéochimiques.

9 - Fournir à l'homme et à l'animal des produits et des aliments sains, de composition nutritionnelle équilibrée et sans résidus toxiques ;

10 - Intégrer harmonieusement les sites de production dans l'environnement, L'agriculture biologique est un atout pour nos territoires. Elle se doit de gérer durablement les ressources naturelles afin de préserver l'authenticité de l'environnement ;

11 - Encourager les nouvelles démarches évolutives et alternatives en favorisant la recherche et l'expérimentation ;

12 - Favoriser une démarche écologique à tous les échelons de la filière : mode de transformation qui économise l'énergie, emballage biodégradable et non gaspilleur d'énergie, distribution limitant les transports ;

13 - Reprendre le contrôle des semences et du matériel de reproduction et faire appliquer le droit des producteurs à utiliser, vendre et échanger leurs propres semences et races animales ;

14 - Lutter contre la marchandisation et la financiarisation des avantages de l'agroécologie.



## II – Pour une société plus humaine et solidaire

*L'agriculture biologique participe à un projet de société. Elle a pour but, de relocaliser l'économie et de faire en sorte que l'humain en soit le cœur et non l'outil. Œuvrons ensemble pour une société plus juste, plus harmonieuse et plus équitable. En un mot : solidaire.*

- 1 – Solidarité entre tous les membres de la filière Régionale ;
- 2 – Solidarité internationale par la pratique d'une agrobiologie et d'une commercialisation qui ne participent pas au pillage des pays pauvres ou à l'emploi d'une main d'œuvre injustement exploitée ;
- 3 – Rapprocher le producteur du consommateur par l'information sur les conditions de production et de transformation et par la transparence dans les garanties ;
- 4 – En règle générale, respect de l'équité entre tous les acteurs du marché (producteurs, transformateurs, distributeurs, fournisseurs, consommateurs) ;
- 5 – La compétition doit céder le pas à la coopération ;
- 6 – L'Agriculture Biologique ne doit pas avoir pour seul objectif la rentabilité des structures de la filière, elle doit être un moyen de lutter contre la désertification des campagnes en permettant un maintien des paysans à la terre et en créant des emplois. Mise en place d'outils pour encourager le parrainage pour une transmission des expériences pour éviter la disparition totale des fermes de nos campagnes ;
- 7 – Promouvoir la production agrobiologique par le biais de politiques qui garantissent le droit à une vie digne des travailleurs ruraux ;

- 8 – Partager les connaissances et les savoirs en développant les échanges horizontaux (de paysan à paysan, de consommateur à consommateur, etc.) et générationnels.

## III – Pour une économie équitable dans les territoires

- 1 – Encourager et accompagner les entreprises à échelle humaine, vers une autonomie durable et solidaire qui permet de dégager des revenus décents ;
- 2 – Organiser le marché et pratiquer à tous les échelons de la filière des prix équitables (concertation) ;
- 3 – Développer la filière par l'accueil de nouveaux acteurs grâce à des conversions progressives et réalistes ;
- 4 – Privilégier la distribution de proximité en :
  - soutenant une économie de territoire, en travaillant à la structuration de filières locales en poussant les opérateurs à privilégier les approvisionnements et les partenariats locaux via la mise en contact des différents acteurs de l'amont à l'aval des filières (création d'un moteur de recherche de fournisseurs) ;
  - développant les marchés locaux de produits locaux ;
  - soutenant le développement d'infrastructures, institutions et mécanismes de financement alternatifs pour soutenir producteurs et consommateurs ;
  - reconfigurant les marchés alimentaires par le biais de nouvelles relations de solidarité entre producteurs et consommateurs ;
  - faisant le lien avec l'expérience de l'économie solidaire et les systèmes de garantie participatifs, le cas échéant.



## CONCLUSION

Les décideurs ne peuvent pas avancer dans le domaine de l'agrobiologie sans, nous paysans et citoyens locaux. Ils doivent respecter et soutenir nos processus agro écologiques, plutôt que continuer à soutenir un projet de société qui nuit à un développement durable pourtant indispensable.

Nous exhortons chacun et chacune à nous rejoindre dans la tâche collective consistant à forger l'agrobiologie comme un élément des luttes de nos peuples afin de construire un monde meilleur, un monde basé sur le respect mutuel, la justice sociale, l'équité, la solidarité et l'harmonie.



● **AGRIBIO 06** ●

Les Paysans **BIO** des Alpes-Maritimes